

Vos questionnements

- L'actualité législative a été très riche en 2017. Vous souhaitez savoir quelles conséquences les ordonnances modifiant le code du travail auront sur votre quotidien.
- Vous vous questionnez sur ce qui peut être négocié dans votre structure et sur la marche à suivre pour mener à bien ces négociations.
- Vous vous interrogez sur les nouvelles modalités de licenciement.
- Vous souhaitez savoir quelles sont les conséquences de l'annulation partielle de la convention collective (entreprises).
- De manière générale, vous voulez mieux connaître les actions, les services, les partenariats de la FEDESAP.

La DIRECCTE de Bourgogne-Franche-Comté et la FEDESAP vous proposent de participer, en 2018, à un cycle de réunions d'information.

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur les différents sujets liés à la réglementation du travail, les conventions collectives, les aides aux entreprises
- Vous apportez un conseil gratuit et des outils pour une première réponse à vos questions
- Vous orientez vers les interlocuteurs adaptés aux problématiques que vous rencontrez

Modalités

Animation par la FEDESAP et le Pôle Travail de la DIRECCTE

Des réunions régulières d'information sur votre territoire :

- Environ 2 heures en fin de matinée portant sur un thème précis
- Réunissant des entreprises et des salariés de votre secteur
- Avec l'intervention de spécialistes du sujet traité
- Avec remise de supports

Nous vous invitons à une nouvelle réunion d'information qui portera sur
**Les évolutions législatives,
réglementaires et
conventionnelles dans les
Services à la Personne**

Elle aura lieu
**Vendredi 16 Février 2018
de 9h30 à 12h30
à la DIRECCTE BFC**

Inscriptions à l'adresse bfc.polet@direccte.gouv.fr
Avant le 2 Février 2018